

Remplace la date 31-juil.-2024

Date de révision 03-juil.-2025

Numéro de révision 5.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 00586

Numéro du fiche de données de sécurité 00586

Nom du produit ACETONE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119471330-49-XXXX

Numéro d'index 606-001-00-8

Numéro EC 200-662-2

Numéro CAS 67-64-1

Synonymes

DIMETHYL KETONE, 2- PROPANONE, PROPAN-2-ONE, ACETONE MIN 99.5%, ACETONE PH, ACETONE HIGH PURITY, ML-DILUANT HTS 10208, ACETONE HP, ML-DILUANT HTS 10268, ACETONE INDUSTRIAL, ACETONE PHARMA GRADE, ACETONE – HÖGANÄS, ACETONE PHARMA – INV. LACKADE, ACETONE PHARMA, ACETONE NF, ACETONE EP, ACETONE GLD, ACETONE STATOIL, ACETONE LOW BENZENE SSL, ACETONE ELB, ACETONE CZ, ACETONE T, ACETONE RECTAPUR, Acétone, ACETONE LOW BENZENE, ACETONE CHEM PURE, ACETONE PH NO, propanone

Substance pure/mélange Substance

Masse molaire 58.08 g/mol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

- Substances chimiques de laboratoire
- Solvant
- Produits en caoutchouc
- Applications des champs pétrolifères
- revêtement de surface
- Intermédiaire chimique
- Polymères
- Process des additifs
- Monomère
- Liant
- Formulation d'agent de démoulage
- Resin
- Cosmétiques
- Additif pour produits agrochimiques
- Agent de soufflage
- Utilisation dans les liquides de dégivrage et d'antigivrage
- Utilisation dans les explosifs
- Produits chimiques pour l'industrie minière
- Agent nettoyant
- Revêtements
- Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55

1070 Brussels
BEL
Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)

Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mentions de danger spécifiques de l'UE EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent donc au niveau du sol et au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarbille.

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
ACETONE 67-64-1	100%	01- 2119471330- 49-XXXX	200-662-2	Flam. Liq. 2 (H225) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) (EUH066)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
ACETONE 67-64-1	5800 mg/kg (Rat)	7400 mg/kg (Rabbit)	100.2	76 mg/L (Rat)	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Gardez la personne affectée au chaud, immobile et couverte. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Inhalation

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Desserrez les vêtements serrés comme un col, une cravate, une ceinture ou un élastique. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Ingestion

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. Retirer les prothèses, le cas échéant. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Donner du charbon actif, afin de réduire la résorption dans le tractus gastro-entérique.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. If it is suspected that fumes are still present, the rescuer should wear an appropriate mask or self-contained breathing apparatus. Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour

plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les vapeurs sont modérément irritantes pour les muqueuses. Autres symptômes: Maux de tête, vertiges, nausées, perte de conscience.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Cutané(e)	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	Inconfort gastro-intestinal

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Combattre l'acidose. Surveiller les réserves d'alcali. Surveillez la respiration. Si la respiration devient irrégulière ou s'arrête, appliquer immédiatement la respiration artificielle ou la respiration artificielle, si nécessaire, apporter de l'oxygène. Attention : temps de latence de plusieurs heures. Dans les cas graves, une pneumonie ou un œdème pulmonaire peut se développer. Traiter les symptômes.
------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO ₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression. L'exposition aux gaz de combustion doit être évitée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Liquide et vapeurs très inflammables. Les ruissellements vers les égouts peuvent entraîner un danger d'incendie ou d'explosion. En cas d'échauffement se produit une surpression qui peut entraîner une explosion du récipient. La vapeur/gaz est plus lourd que l'air et se propage sur le sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses ou confinées ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.
--	---

Produits de combustion dangereux Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
--	--

Code d'action d'urgence (EAC) •2YE

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention
----------------------------------	--

aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser des outils à main qui ne produisent pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Les vapeurs peuvent s'accumuler pour former des concentrations explosives. Pulvériser de l'eau pour abattre les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Empêcher le contact de la matière déversée avec les eaux de ruissellement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Éliminer conformément aux réglementations locales. Utiliser des outils à main qui ne produisent pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants. Diluer avec de l'eau et éponger ou absorber avec un matériau sec et inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Approchez-vous du largage par le vent. Laver les déversements dans une usine de traitement des effluents. Le matériau absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Barrage des déversements et pompe à enlever. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Les vapeurs, plus denses que l'air, peuvent se répandre au sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Liquide et vapeurs très inflammables. Retour de flamme possible à partir de points très éloignés. Ventiler la zone.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir Section 1, 7, 8, 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Mettre en place une ventilation adaptée. Les vapeurs, plus denses que l'air, peuvent se répandre au sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher la formation d'aérosols. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas pénétrer dans les zones de stockage et les espaces confinés à moins d'être correctement ventilés. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas

utilisé. Les contenants vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le récipient. N'utilisez pas de pression d'air. L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque d'éclatement. Un refroidissement d'urgence doit être prévu en cas d'incendie à proximité. Ne soudez pas. Éviter le rejet dans l'environnement.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver dans un endroit séparé et approuvé. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de la lumière du jour. Conserver à l'écart des matériaux incompatibles. Voir la section 10 pour plus d'informations. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder sous clef. Incompatible avec les agents comburants. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus debout pour éviter les fuites. Utiliser un confinement adapté pour éviter toute contamination de l'environnement. Ne pas stocker avec des matériaux combustibles ou auto-inflammables ou des solides hautement inflammables. Du peroxyde peut se former lorsque le produit est exposé à la lumière et à l'air. Les contenants vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Assurez-vous que les déversements peuvent être confinés, par exemple, dans des puisards ou dans des zones de bordures. En raison du risque d'explosion, éviter les fuites de vapeurs dans les caves, les conduits de fumée et les fossés.

Matériaux d'emballage

Matériau de récipient/équipement adapté. Acier Carbone. Acier. acier inoxydable. Aluminium. Matériau de récipient/équipement non adapté. cuivre. Récipient en plastique.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Belgique
ACETONE 67-64-1	TWA: 500 ppm TWA: 1210 mg/m ³	TWA: 246 ppm TWA: 594 mg/m ³ STEL: 492 ppm STEL: 1187 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
--------------	---------	-----------	------------

ACETONE 67-64-1	-	186 mg/kg bw/day [4] [6]	1210 mg/m ³ [4] [6] 2420 mg/m ³ [5] [7]
--------------------	---	--------------------------	--

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
 [5] Effets localisés sur la santé.
 [6] À long terme.
 [7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
ACETONE 67-64-1	62 mg/kg bw/day [4] [6]	-	200 mg/m ³ [4] [6]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
 [6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
ACETONE 67-64-1	10.6 mg/L	21 mg/L	1.06 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
ACETONE 67-64-1	30.4 mg/kg sediment dw	3.04 mg/kg sediment dw	100 mg/L	29.5 mg/kg soil dw	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adaptée. Relier à la terre et effectuer la liaison équipotentielle de tous les circuits et équipements impliquant le produit. Tous les équipements doivent être anti-étincelles et antidéflagrants. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utiliser une crème barrière protectrice avant de manipuler le produit. Porter des gants résistants aux produits chimiques nécessaires en cas de contact prolongé ou répété. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de son matériau mais également d'autres caractéristiques de qualité et diffère d'un fabricant à l'autre. Veuillez respecter les instructions concernant la perméabilité et le temps de passage fournies par le fournisseur des gants. Tenez également compte des conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupure, d'abrasion et le temps de contact. Sachez qu'en utilisation quotidienne, la durabilité d'un gant de protection résistant aux produits chimiques peut être nettement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon la norme EN 374, en raison de nombreuses influences extérieures (par exemple, la température). Vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité des gants avant leur utilisation. Les gants doivent être retirés et remplacés s'il y a des signes de dégradation ou de percée. Matériel inapproprié : Caoutchouc naturel. Rubber (natural, latex). Polychloroprène. Caoutchouc fluoré. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC). Gants épais. Cuir. Viton™.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
À long terme (répétée)	Caoutchouc butyle	>= 0.5 mm	> 480 minutes
À long terme (répétée)	Polyéthylène (PE)		> 480 minutes

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques. Les vêtements doivent inclure une combinaison, des bottes et des gants antistatiques s'il existe un risque d'inflammation dû à l'électricité statique. Reportez-vous à la norme européenne EN 1149 pour plus d'informations sur les exigences en matière de matériaux et de conception et les méthodes d'essai. Porter des vêtements résistants au feu ou ignifuges. Chaussures de sécurité selon EN 345-347. Vêtements et chaussures de protection en coton couvrant tout le pied (EN 20345).

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Porter un respirateur complet conforme à la norme EN 140 avec filtre de type AX, de couleur marron (selon EN 14387) ou mieux. En cas de concentrations supérieures à 0,5 Vol%, de teneur en oxygène inférieure à 17 Vol% ou dans des conditions peu claires, utiliser un appareil respiratoire autonome selon EN 137, EN 138. En fonction du danger et du potentiel d'exposition, sélectionnez un respirateur qui répond à la norme ou à la certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés conformément à un programme de protection respiratoire pour garantir un ajustement approprié, une formation et d'autres aspects importants de l'utilisation. Recommandé : Dans les atmosphères où le produit est présent, utiliser un appareil de protection respiratoire à air comprimé, avec une visière couvrant tout le visage. Préparez un appareil respiratoire qui ne dépend pas de l'air circulant en cas d'urgence. Changer quotidiennement la cartouche du filtre du respirateur.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Les émissions provenant de la ventilation ou des équipements de travail doivent être vérifiées pour garantir qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des épurateurs de fumées, des filtres ou des modifications techniques de l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables. Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Vérifier que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une usine de traitement des eaux usées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	47.5 mg/m ³

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	-94.7 °C	Aucune information disponible.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	55.8 - 56.6 °C	Aucune information disponible.
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	14.3 Vol%	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	2.15 Vol%	
Point d'éclair	-17 °C	Closed cup.
Température d'auto-inflammabilité	465 °C	Aucune information disponible.
Température de décomposition	235 °C	Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)	5 - 6	solution (50 %).
Viscosité cinématique		Aucune information disponible.
Viscosité dynamique	0.32 mPa s @ 20°C	Aucune information disponible.
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	Aucune information disponible.
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	: -0.24	Aucune information disponible.
Pression de vapeur	24 kPa	Aucune information disponible.
Densité relative		Aucune information disponible.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible.
Densité de liquide	0.79 g/mL	Aucune information disponible.
Densité de vapeur	2	Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.

Granulométrie	Aucune information disponible
Distribution granulométrique	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Masse molaire	58.08 g/mol
Indice de réfraction	1.358 - 1.359

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives	Not considered to be explosive., Vapours may form explosive mixtures with air
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible 0.5 (diethyl ether = 1)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Réagit avec : Bases. La vapeur/gaz est plus lourd que l'air et se propage sur le sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses ou confinées ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Ce produit est un mauvais conducteur électrique et peut accumuler des charges électrostatiques. En cas d'accumulation suffisante de charges, les mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire le risque de décharge statique, suivre des procédures adaptées de liaison équipotentielle et de mise à la terre.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
------------------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Peut former des peroxydes explosifs. Réaction violente avec: Air. Agents oxydants. Bases.
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer les récipients à la chaleur ou à des sources d'inflammation. Ne laissez pas la vapeur s'accumuler dans des zones basses ou confinées. Peut produire, lorsqu'il est mélangé avec des hydrocarbures chlorés et exposé à la lumière, de l'acétone chlorique fortement irritante.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Agents oxydants. Plastics. Caoutchouc. Bases. Amines. Bases. Acides.
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone.
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer une dépression du système nerveux central.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. En cas de contact cutané prolongé, peut entraîner une délipidation de la peau et une dermatite.

Ingestion

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer une dépression du système nerveux central.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Toxicité aiguë**Mesures numériques de toxicité****Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
ACETONE	= 5800 mg/kg (Rat)	> 15700 mg/kg (Rabbit)	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Corrosion/irritation cutanée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
		Cutané(e)			non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 405	Lapin	œil			Provoque une sévère irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE 406	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Mutagenicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 471 OCDE 473 OCDE 476	in vitro	Non mutagène
	in vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vivo	Non cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 414	in vivo	Négatif

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	résultats pour l'humain				Peut provoquer somnolence ou vertiges

STOT - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 408	Rat	Oral(e)	900 mg/kg pc/jour	90 jours	NOAEL
OCDE 408	Rat	Oral(e)	1700 mg/kg pc/jour	90 jours	LOAEL rate Rein système hématopoïétique
	Rat	Inhalation Vapeurs	22.5 mg/l/6 h/jour	90 jours	CSENO

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes****Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
ACETONE	-	LC50: 4.74 - 6.33mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 6210 - 8120mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =8300mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: 10294 - 17704mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 12600 - 12700mg/L (48h, Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité**Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable.

ACETONE (67-64-1)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO2 (TG 301 B)	28 jours	Biodégradation 91%	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation**

Bioaccumulation peu probable.

Facteur de bioconcentration (BCF) 3**Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
ACETONE	-0.24

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Très mobile dans le sol. N'est pas supposé s'adsorber dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
ACETONE	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1090
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ACÉTONE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)
Code ERG 3H

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1090
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ACÉTONE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)
N° d'urgence F-E, S-D
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1090
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ACÉTONE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1090
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ACÉTONE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification F1
Code de restriction en tunnel (D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
ACÉTONE 67-64-1	RG 84

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4331 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3, 40, 75.

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
ACÉTONE - 67-64-1	3, 40, 75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Autres réglementations

Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148 : toutes les transactions suspectes, ainsi que les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national compétent. Contient une ou des substances inscrites sur la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues).

Inventaires internationaux

TSCA

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDSL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
KECI	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision **Sections de la FDS mises à jour 16**

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	D'après les données d'essai
Toxicité aiguë par voie cutanée	D'après les données d'essai
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	D'après les données d'essai
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	D'après les données d'essai
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données d'essai
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	D'après les données d'essai
Mutagénicité	D'après les données d'essai
Cancérogénicité	D'après les données d'essai
Toxicité pour la reproduction	D'après les données d'essai
STOT - exposition unique	D'après les données d'essai
STOT - exposition répétée	D'après les données d'essai
Toxicité aquatique aiguë	D'après les données d'essai
Toxicité aquatique chronique	D'après les données d'essai
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par J Spenceley
Préparée par

Remplace la date 31-juil.-2024

Date de révision 03-juil.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Scénario d'exposition Use in Coatings - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings - Consumer
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC5 Accessoires pour artistes et préparations pour les loisirs PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Use in Coatings - Consumer

Informations sur la concentration

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend des concentrations jusqu'à 15 %. PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 1.5 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Comprend des concentrations jusqu'à 27.5 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC9b_1 Charges et mastics PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 2 %. PC9b_3 Pâte à modeler Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC24_1 Liquides Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC24_3 Sprays Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

Use in Coatings - Consumer

PC1_1 Colles pour loisirs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 9 g.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 6390 g.

PC1_3 Colle en spray

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85.05 g.

PC1_4 Produits d'étanchéité

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC8_2 produits nettoyeurs, liquides (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 27 g.

PC8_3 Produits nettoyeurs, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour vitres)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2260 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

PC9b_3 Pâte à modeler

Par application, éviter d'absorber plus de..... 1 g.

PC9c Peintures au doigt

Par application, éviter d'absorber plus de..... 1.35 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2200 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 142 g.

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Coatings - Consumer

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Couvre une exposition jusqu'à 1 application par jour

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_4 Produits d'étanchéité

PC4 Produits antigel et de dégivrage

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

PC9b_3 Pâte à modeler

PC9c Peintures au doigt

Covers frequency up to 365 jours/ans, , .

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Covers frequency up to 1 jours/ans, , .

PC1_3 Colle en spray

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC24_3 Sprays

Covers frequency up to 6 jours/ans, , .

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Covers frequency up to 128 jours/ans, , .

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC24_1 Liquides

Covers frequency up to 4 jours/ans, , .

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Covers frequency up to 3 jours/ans, , .

PC9b_1 Charges et mastics

PC9b_2 Plâtres et enduits

Covers frequency up to 12 jours/ans, , .

Covers frequency up to 2 jours/ans, , .

PC24_2 Pâtes

Covers frequency up to 10 jours/ans, , .

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Covers frequency up to 29 jours/ans, , .

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Covers frequency up to 8 jours/ans, , .

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Temps d'application: 6 heures

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics

Temps d'application: 4 heures

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

PC9b_2 Plâtres et enduits

Temps d'application: 2 heures

PC1_4 Produits d'étanchéité

Temps d'application: 1 heure

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Temps d'application: 130 minutes

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Temps d'application: 75 minutes

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Temps d'application: 30 minutes

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires,

Use in Coatings - Consumer

produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)
Temps d'application: 20 minutes
PC4_3 Dégivreur de serrures
Temps d'application: 15 minutes
PC4_2 Versement dans des radiateurs
PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)
PC24_1 Liquides
PC24_3 Sprays
Temps d'application: 10 minutes
PC4_1 Lavages des vitres de voitures
Temps d'application: 1 minute

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm ² . PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm ² . PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC24_3 Sprays PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm ² . PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214 cm ² . PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ² . PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm ² . PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm ² .
--	---

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Intérieur
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_1 Liquides comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use in Coatings - Consumer

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in Cleaning Agents - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyeur, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)**Propriétés du produit**

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Use in Cleaning Agents - Consumer

Informations sur la concentration

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 1.5 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Comprend des concentrations jusqu'à 27.5 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC9b_1 Charges et mastics PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 2 %. PC9b_3 Pâte à modeler Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC24_1 Liquides Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC24_3 Sprays Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend des concentrations jusqu'à 15 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.

quantités utilisées

Use in Cleaning Agents - Consumer

PC1_1 Colles pour loisirs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 9 g.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 6390 g.

PC1_3 Colle en spray

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85.05 g.

PC1_4 Produits d'étanchéité

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 27 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2760 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

PC9b_3 Pâte à modeler

Par application, éviter d'absorber plus de..... 1 g.

PC9c Peintures au doigt

Par application, éviter d'absorber plus de..... 1.35 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2200 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.1 g.

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.48 g.

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 12 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Cleaning Agents - Consumer

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Couvre une exposition jusqu'à 1 application per day

Sauf indications contraires.

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_4 Produits d'étanchéité

PC3 Produits d'assainissement de l'air

PC4 Produits antigel et de dégivrage

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

PC9b_3 Pâte à modeler

PC9c Peintures au doigt

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Covers frequency up to 365 jours/ans, , .

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Covers frequency up to 1 jours/ans, , .

PC1_3 Colle en spray

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC24_3 Sprays

Covers frequency up to 6 jours/ans, , .

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Covers frequency up to 128 jours/ans, , .

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC24_1 Liquides

Covers frequency up to 4 jours/ans, , .

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Covers frequency up to 3 jours/ans, , .

PC9b_1 Charges et mastics

PC9b_2 Plâtres et enduits

Covers frequency up to 12 jours/ans, , .

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Covers frequency up to 2 jours/ans, , .

PC24_2 Pâtes

Covers frequency up to 10 jours/ans, , .

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Temps d'application: 6 heures

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics

Temps d'application: 4 heures

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

PC9b_2 Plâtres et enduits

Temps d'application: 2 heures

PC1_4 Produits d'étanchéité

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Temps d'application: 1 heure

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Temps d'application: 130 minutes

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Use in Cleaning Agents - Consumer

Temps d'application: 30 minutes
PC35 Produit de lavage et de nettoyage
PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
Temps d'application: 20 minutes
PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)
PC4_3 Dégivreur de serrures
Temps d'application: 15 minutes
PC4_2 Versement dans des radiateurs
PC35 Produit de lavage et de nettoyage
PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)
PC24_1 Liquides
PC24_3 Sprays
Temps d'application: 10 minutes
PC4_1 Lavages des vitres de voitures
Temps d'application: 1 minute
PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)
Temps d'application: 8 heures
PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)
Couvre une exposition jusqu'à 4 applications per day

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm². PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm². PC4_2 Versement dans des radiateurs PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC24_3 Sprays Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm². PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214 cm². PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm². PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm². PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Intérieur
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_1 Liquides comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Cleaning Agents - Consumer

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition De-icing and Anti-icing Applications - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	De-icing and Anti-icing Applications - Consumer
Portée du processus	dégivrage de véhicules et d'équipement similaire par pulvérisation.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC4 Produits antigel et de dégivrage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

De-icing and Anti-icing Applications - Consumer

PC1_1 Colles pour loisirs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 9 g.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 6390 g.

PC1_3 Colle en spray

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85.05 g.

PC1_4 Produits d'étanchéité

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Couvre une exposition jusqu'à 1 application per day

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_4 Produits d'étanchéité

PC4 Produits antigel et de dégivrage

Covers frequency up to 365 jours/ans, , .

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Covers frequency up to 1 jours/ans, , .

PC1_3 Colle en spray

Covers frequency up to 6 jours/ans, , .

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Temps d'application: 6 heures

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_3 Colle en spray

Temps d'application: 4 heures

PC1_4 Produits d'étanchéité

Temps d'application: 1 heure

PC4_3 Dégivreur de serrures

Temps d'application: 15 minutes

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Temps d'application: 10 minutes

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Temps d'application: 12 minute

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm². PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm². PC4_2 Versement dans des radiateurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm². PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement

Intérieur

Temperature

activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace:

Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

De-icing and Anti-icing Applications - Consumer

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Manufacture, Distribution of Substances and Mixtures - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture, Distribution of Substances and Mixtures - Industrial
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6a Utilisation d'un intermédiaire

Salarié

Manufacture, Distribution of Substances and Mixtures - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Manufacture, Distribution of Substances and Mixtures - Industrial

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in Laboratories - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Laboratories - Industrial
Portée du processus	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Use in Laboratories - Industrial

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Aucune mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Uses in Coatings - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Uses in Coatings - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vmac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Uses in Coatings - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Uses in Coatings - Industrial

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application de machine
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as Binders and Release Agents - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as Binders and Release Agents - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que liant et séparateur y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
<u>Salarié</u>	

Use as Binders and Release Agents - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use as Binders and Release Agents - Industrial

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application de machine
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Rubber production and Processing - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Rubber production and Processing - Industrial
Portée du processus	fabrication de pneus et produits généraux en caoutchouc y compris transformation de caoutchouc brut (non réticulé), manipulation et mélange des additifs de caoutchouc, vulcanisation, refroidissement et finition.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

Salarié

Rubber production and Processing - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Rubber production and Processing - Industrial

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application de machine
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Polymer Manufacturing and Processing - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Polymer Manufacturing and Processing - Industrial
Portée du processus	Traitement des formulations de polymères dans des systèmes fermés et encapsulés, y compris exposition occasionnelle lors du transport, de la manipulation des additifs (pigments, stabilisants, peintures, plastifiants), du formage et du durcissement, de la préparation du matériel, du stockage et de la maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
<u>Salarié</u>	

Polymer Manufacturing and Processing - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Polymer Manufacturing and Processing - Industrial

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in Cleaning Agents - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Use in Cleaning Agents - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use in Cleaning Agents - Industrial

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application de machine
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Blowing Agents - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Blowing Agents - Industrial
Portée du processus	Utilisation comme propulseur pour substances dures et molles, pour transfert de matériel inclusif, pour mélanger et projeter, durcir, couper, stocker et emballer.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)

Blowing Agents - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. manipuler une substance en système fermé.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

Blowing Agents - Industrial

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Mining Chemicals - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Mining Chemicals - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation de la substance dans le processus d'extraction dans les activités minières, y compris le transport, les procédés d'extraction et de séparation ainsi que la valorisation et l'élimination de la substance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	

Mining Chemicals - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
-------------	---

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
--	--

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mining Chemicals - Industrial

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in Laboratories - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Laboratories - Professional
Portée du processus	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Use in Laboratories - Professional

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in Coatings - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
<u>Salarié</u>	

Use in Coatings - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Éviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Éviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application manuelle
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Use in Coatings - Professional

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as Binders and Release Agents - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as Binders and Release Agents - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que liant et séparateur y compris transfert, mélange, application par pulvérisation et peinture ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
---	---

Salarié

Use as Binders and Release Agents - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application manuelle
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Use as Binders and Release Agents - Professional

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Polymer Manufacturing and Processing - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Polymer Manufacturing and Processing - Professional
Portée du processus	Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Polymer Manufacturing and Processing - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Polymer Manufacturing and Processing - Professional

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Use in Cleaning Agents - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application manuelle
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable.

Use in Cleaning Agents - Professional

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Agrochemical Uses - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Agrochemical Uses - Professional
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
---	--

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Agrochemical Uses - Professional

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Limiter la teneur de la substance à 25 %
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
<u>Mesures de management du risque</u>	
Utiliser une protection oculaire adaptée. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Vaporisation/embrumer par application manuelle Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.	

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
-------------------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Agrochemical Uses - Professional

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition De-icing and Anti-icing applications - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	De-icing and Anti-icing applications - Professional
Portée du processus	prévention de formation de glace et dégivrage des véhicules, des aéronefs et autre équipement par pulvérisation.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

De-icing and Anti-icing applications - Professional

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application manuelle
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

De-icing and Anti-icing applications - Professional

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

**Scénario d'exposition
Explosives manufacture and use - Professional**

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471330-49-XXXX
Numéro CAS	67-64-1
Numéro CE	200-662-2
Numéro index UE	606-001-00-8
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Explosives manufacture and use - Professional
Portée du processus	comprend l'exposition provenant de la production et de l'utilisation d'explosifs en suspension (y compris décantation, mélange et remplissage de matériel) et du nettoyage de l'équipement.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)**Propriétés du produit**

Explosives manufacture and use - Professional

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Limiter la teneur de la substance à 25 %
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
<u>Mesures de management du risque</u>	
Utiliser une protection oculaire adaptée. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.	

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 641 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 360 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
-------------------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Les données disponibles pour l'évaluation des risques ne permettent pas de déduire un DNEL pour effets irritants sur la peau. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Explosives manufacture and use - Professional

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.